

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSIDENT D'HONNEUR – Campagne de financement 2009-2010	3
LE FINANCEMENT.....	3
Comment participer au financement?	3
Nos événements grand public	4
Le fonds général et les programmes spécifiques	5
L'AIDE FINANCIÈRE.....	6
LA GESTION	6
Les grands dossiers	6
LE BÉNÉVOLAT	9
L'Ordre du mérite de la fondation.....	9
Comment devenir bénévole	9
LE COURRIER DES JEUNES.....	10
RÉPARTITION DE L'AIDE FINANCIÈRE.....	11
Aide financière par rubrique.....	11
Aide financière par commission scolaire	11
Aide financière accordée en 22 ans.....	11
ÉTAT DES RÉSULTATS	12
BILAN.....	13
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	14
POUR LA SUITE.....	15



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Micheline Lavallée

La Fondation Georgette-Lavallée est heureuse de vous présenter son rapport annuel, édition 2009-2010. Il dresse à la fois un bilan du chemin parcouru depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui et vous informe des principaux faits saillants.

Bilan du chemin parcouru

Depuis sa création en 1988, la Fondation a versé 1 650 000 \$ à près de 30 000 élèves du primaire afin de faciliter leur intégration au milieu scolaire. De plus, depuis 1993, par le biais du Courrier des jeunes, la Fondation a prêté l'oreille et répondu à 13 383 lettres d'élèves exprimant leurs peines et leurs besoins.

Faits saillants 2009-2010

L'économie chancelante de l'année 2009 nous a obligés à travailler plus fort pour en contrer les effets négatifs. Mais, grâce aux efforts de chacun, l'année s'est conclue sur une note positive.

La Commission scolaire de la Capitale a proposé aux élèves de ses 48 écoles primaires et à son personnel de relever le Défi capital vers l'Everest, au profit de la Fondation Georgette-Lavallée. Il s'agit d'un défi physique et solidaire : cumuler des mètres au pas de course et cumuler des dons en argent. Le 7 décembre dernier, La Fondation a reçu la rondelette somme de 6 557 \$. Grand merci aux initiateurs de ce projet ainsi qu'à ceux et celles qui y ont participé. Il y aura une 2^e édition en 2010-2011.

En décembre, le Chœur des Hivers a donné un concert-bénéfice et nous a remis près de 3 000 \$. Merci à la direction, aux musiciens et aux choristes. Un enchantement!

En février, le départ définitif de notre directeur général, monsieur Louis Sanfaçon, a créé une onde de choc dans toute notre organisation. Un immense merci pour l'excellence du travail réalisé tout au cours de son mandat.

En avril 2010, le Turf Pub Grill de l'avenue Cartier fut l'hôte d'un premier cocktail-bénéfice au profit de notre Fondation, sous l'initiative des copropriétaires MM. Peter Sgobba et Antoine Rouleau. Leurs fournisseurs ont emboîté le pas en offrant gracieusement leurs produits, permettant ainsi que tous les revenus de la soirée nous soient remis. De plus, de généreux donateurs, artistes-peintres de renom, restaurateurs et photographe ont rendu possible la tenue d'un encan silencieux des plus fructueux. Grâce à tous, la somme de 11 245 \$ fut amassée et elle permettra à des dizaines d'enfants d'obtenir des biens et services essentiels à leur parcours scolaire au primaire. Félicitations aux deux artisans de ce bel événement, à leurs employés, à leurs commanditaires et à tous les participants et bénévoles de la soirée.

Enfin, un merci très spécial au président d'honneur de la Campagne de financement M. Jocelyn Martel, directeur de succursale, Cummins Est du Canada SEC.

Merci aux membres du Conseil d'administration, au personnel du secrétariat, aux responsables des différentes activités ainsi qu'à tous les bénévoles qui permettent à la fondation d'être à la hauteur de sa mission. Merci à nos généreux donateurs et commanditaires, nous comptons sur vous et nous avons toujours besoin de vous.



PRÉSIDENT D'HONNEUR Campagne de financement 2009-2010

M. Jocelyn Martel
Directeur de succursale
Cummins Est du Canada SEC



Le mandat de M. Martel à titre de président d'honneur a débuté alors que les frontispices des quotidiens n'en n'avaient que pour la crise économique qui sévissait mondialement.

Loin d'y voir une raison de baisser les bras, M. Martel s'est fait l'ambassadeur d'un message dont la portée dépasse largement le temps que dure une crise économique : **les enfants sont l'avenir de notre société**. Travaillant au sein d'une multinationale qui fabrique des moteurs diésel, M. Martel est bien placé pour percevoir à quel point la main-d'œuvre montante est le réel « moteur de demain »! Il importe donc que chaque enfant d'aujourd'hui soit pourvu des biens et services nécessaires à son apprentissage et au maintien de sa motivation à poursuivre ses études aux niveaux supérieurs. Ces gamins et gamines qui jouent à la marelle dans les cours d'écoles créeront bientôt les moteurs les plus verts et les plus performants jamais conçus à ce jour!

Merci à M. Martel et à Cummins pour leur engagement envers la cause de la Fondation Georgette-Lavallée, de même qu'à tous les individus et entreprises sollicités qui ont répondu à l'appel lors de notre campagne annuelle de financement.

LE FINANCEMENT

La Fondation Georgette-Lavallée est un organisme de bienfaisance privé. À ce titre, elle n'est donc pas admissible aux programmes de subventions gouvernementales ou à recevoir un soutien de Centraide. Le financement annuel dépend donc de la réponse des individus et corporations aux différents appels qui leur sont lancés au cours de l'année : demande de contribution à la campagne de financement, offre de participer à ses activités de collecte de fonds : Foire aux aubaines, loterie, propositions de partenariat et commandite, vente d'articles divers dans les espaces publics, etc.

La Fondation se doit donc d'être persuasive dans son message de sensibilisation et demeurer dynamique et critique en lien avec les activités qu'elle met en branle. C'est d'ailleurs pourquoi elle mettra fin à son activité traditionnelle de la Foire aux aubaines / Brunch, pour la remplacer par un dîner-spaghetti, qui aura lieu le dimanche 14 novembre 2010.

COMMENT PARTICIPER AU FINANCEMENT?

Nombreux et diversifiés sont les moyens de contribuer à la mission de la Fondation. En voici les principaux :

- ❖ Organiser une activité de collecte de fonds dans sa famille, son quartier ou en collaboration avec son employeur.
- ❖ Soutenir la Fondation par un partenariat annuel se concrétisant par l'apport de biens ou services.
- ❖ Commanditer les événements de collecte de fonds par l'achat d'éléments de visibilité.
- ❖ Remettre à la Fondation les profits que génère un service aux employés, tels ceux de la machine à café.

- ❖ Participer aux événements-bénéfice organisés par la Fondation.
- ❖ Faire un don annuel lors de la Campagne de financement annuel.
- ❖ Exprimer ses sympathies à la mémoire d'un être cher décédé par un don à la Fondation.
- ❖ Acheter des lithographies ou des bijoux vendus par les bénévoles de la Fondation.
- ❖ Planifier un don majeur par legs testamentaire.
- ❖ Contribuer au fonds de dotation « *Fonds Georgette-Lavallée pour la réussite scolaire au primaire* » créé à la Fondation communautaire du grand Québec.

NOS ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC



La Foire aux aubaines et le brunch bénéfice

Tenu le dimanche 15 novembre 2009 au Patro Roc-Amadour, cet événement a rassemblé plus de 600 personnes. Tous nos remerciements aux nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée, de même qu'à nos commanditaires principaux, la Caisse populaire de Charlesbourg et le Patro Roc-Amadour.

Cette activité fut créée par les bénévoles fondatrices dès la première année d'existence de la Fondation. Au fil des ans, elle aura généré des bénéfices de plusieurs centaines de milliers de dollars. Les centaines de bénévoles qui s'y sont impliqués témoignent de l'engagement que chacun et chacune avaient pour l'avenir de nos enfants.

Le 14 novembre 2010, cette activité sera remplacée par un dîner-spaghetti. Nous vous y attendons en grand nombre!



Le concert annuel des Fêtes

Le 13 décembre 2009, le Chœur des Hivers s'est à nouveau livré corps et âme pour le plaisir de nos sens et pour soutenir la Fondation dans sa mission. Toute notre reconnaissance aux choristes, musiciens, bénévoles et au grand public pour l'organisation et la participation à cette activité remarquable.



La loterie annuelle

Le succès de la loterie dépend d'abord de l'appui de nombreux commanditaires. Grâce à leur implication, des lots totalisant 6 620 \$ en prix rendent ce tirage des plus attrayants. Incluant les commandites, cette loterie a généré 15 700 \$ de profit lors du tirage du 25 mars 2010.

Merci à nos généreux commanditaires de la loterie

André Latulippe	Esthétique Juli-Art	Sears Canada
Auberge La Goéliche	Le Charlemagne Mode Masculine	Galeries Chagnon
Bijouterie Création Design	Nettoyeur Laurier	Galeries de la Capitale
Bijouterie Serge Gagnon	Parc Aquarium du Québec	Laurier Québec
Boutique L'Intrigue Plus	Restaurant 47 ^e Parallèle	Place Fleur de Lys
Centre d'art La Chapelle	Restaurant cabaret Liquor Store	Sœurs de St-François-d'Assise
Chaussures G. Parent Inc.	Restaurant L'Échaudé	Sputnik bijoux
Cinéma Le Clap	Revue L'actualité	SSQ Groupe financier
Croisières AML	Revue Les Débrouillards	Turf Pub Grill
École hôtelière de la Capitale	Revue Les Explorateurs	
Eddy Tremblay	Salle Albert-Rousseau	

LE FONDS GÉNÉRAL ET LES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

Le fonds général

La Fondation attribue la majorité de l'aide financière à partir d'un fonds général. Ce fonds sert aussi à couvrir les dépenses administratives et d'exploitation. Il est donc primordial que ce fonds soit « bien garni » afin de répondre le plus possible au grand nombre de demandes reçues.

Nos grands donateurs - fonds général

Communautés, Fondations, Corporations	Catégories des dons	Individus
Sœurs de St-François-d'Assise	10 000 \$	--
Syndicat des Enseignants de la Région de Québec	3 000 \$ à 5 000 \$	--
Congrégation de Notre-Dame du Québec Cummins Est du Canada SEC Fondation Ultramar Sœurs Servantes du St-Cœur-de-Marie	2 000 \$ à 2 999 \$	--
Club Age d'Or Garnier Fondation Jules-Dallaire Guignolée Saint-Yves Inc. Maison provinciale des Ursulines du Québec S M Construction Inc. Turf Pub Grill	1 000 \$ à 1 999 \$	M. Alain Beaulieu M. François Roy Mme Jacqueline Strasbourg M. Jacques Villeneuve

Les programmes spécifiques

En outre des dons directs, les programmes spécifiques permettent à certaines corporations, fondations privées ou organismes de soutenir la mission de la Fondation, par le biais de subventions, commandites ou partenariats.

Nos grands commanditaires et partenaires – programmes spécifiques

	Communautés, Fondations, Corporations	Désignations
+ de 12 000 \$	Commission scolaire de la Capitale	Prêt de locaux et d'équipement
5 200 \$	Donateur anonyme	Bourses d'étude en art et musique
2 500 \$	Caisse populaire de Charlesbourg	Foire aux aubaines
1 200 \$	SSQ Groupe Financier	Loterie
1 000 \$	Sœurs de St-François-d'Assise	Loterie

L'AIDE FINANCIÈRE

La Fondation Georgette-Lavallée cible les enfants démunis des écoles primaires de cinq commissions scolaires de Québec et de Lévis. Elle aide les familles démunies à procurer à leurs enfants les biens et services nécessaires à leur cheminement scolaire.

Il importe de souligner que :

- la Fondation apporte « une aide financière », c'est-à-dire qu'elle contribue en partie à assumer certains frais, en ne déresponsabilisant pas les parents face à leurs obligations;
- les sommes allouées par la Fondation sont dirigées vers les institutions (écoles, CLSC, professionnels, etc.) afin d'assurer que les biens et services se rendent effectivement aux bénéficiaires que sont les enfants démunis;
- toutes les demandes d'aide font l'objet d'une évaluation par notre Comité d'aide financière qui se réunit une fois par mois. Les cas particuliers, lorsqu'il y en a, sont soumis aux membres du Conseil d'administration qui se chargent alors de rendre une décision quant à l'aide à accorder.
- les demandes urgentes (ex. : lunettes brisées) sont traitées avec diligence, parfois le jour même.

En 2009-2010, ce sont 97 802\$ qui furent ainsi distribués et qui ont bénéficié à 1003 enfants de 106 écoles. La ventilation de l'aide financière est présentée à la page 11.

LA GESTION

Le Conseil d'administration 2009-2010 de la Fondation fut composé de dix membres (sur une possibilité de onze) :

Micheline Lavallée, présidente	Guy Cormier, administrateur
Jacques Maheux, vice-président	Claudette Jobidon, administratrice
Roxane Niquet, trésorière	Jacqueline Pageau, administratrice
Pauline Cantin, secrétaire	Peter Sgobba, administrateur
Rémi Beaudoin, administrateur	Louissette St-Hilaire, administratrice

LES GRANDS DOSSIERS

Peu avant la fin de l'année financière 2008-2009, le Comité-conseil sur le plan stratégique avait recommandé qu'une série de mesures et d'actions soient mises en place ou entreprises, le tout dans le but « D'AIDER ENCORE PLUS ET MIEUX ».

Dès le début de la nouvelle année financière 2009-2010, les membres du CA se sont immédiatement penchés sur les premiers chantiers à mettre en branle. En voici les réalisations :

- **Création d'un fonds de dotation de 5 000 \$ à la Fondation Communautaire du grand Québec.** Désormais, toute personne voulant faire un don d'importance pour la cause soutenue par la Fondation pourra le faire via le « Fonds Georgette-Lavallée pour la réussite scolaire au primaire ». Seul l'usufruit de ces dons sera remis annuellement à la Fondation Georgette-Lavallée, et ce à perpétuité.

- **Deux modifications aux règlements généraux de la Fondation :**
 - **Nombre et durée des mandats d'un administrateur :** les mandats seront maintenant d'une durée de deux ans, renouvelables au maximum deux fois. Ainsi, un membre pourra siéger sur le Conseil d'administration jusqu'à six années de suite, mais devra laisser son siège par la suite.
 - **Nombre d'administrateurs sur le conseil d'administration :** le nombre minimal d'administrateurs élus lors de l'assemblée générale annuelle demeure à neuf, mais il est dorénavant possible pour ce conseil d'ajouter deux autres administrateurs en cours d'année. Cette mesure permet notamment de saisir une opportunité d'ajouter un membre influent ou de faire place à un éventuel partenaire.

- **Refonte de l'image de la Fondation.** Il va de soi que tous les membres et bénévoles de la Fondation connaissent la mission de l'organisme et ses bienfaits. Mais qu'en est-il d'un donateur potentiel, externe à la Fondation, pour qui l'éducation est une priorité? Le nom de l'organisme ou son logo lui permettraient-ils de savoir que la Fondation Georgette-Lavallée répondrait à ses objectifs de dons? C'est ce sur quoi un comité de bénévoles a entrepris de réfléchir, sous la supervision de Mme Roxane Niquet, membre de notre conseil d'administration et conseillère chez *Parallèle, gestion de marques*. Mme Émilie Nadeau, directrice stratégie de cette même firme participe également à ce processus, à titre gracieux. Merci à Parallèle, Roxane et Émilie pour cette belle commandite! Merci également aux autres membres du Comité : Mmes Michelle Fitzback, Micheline Lavallée, Louise Slater, Lyne Pigeon et MM. Carol Bédard et Peter Sgobba.

- **Repositionnement de la Fondation face à ses partenaires.** La volonté d'impliquer davantage les commissions scolaires devait aussi s'accompagner de gestes cohérents : leur laisser une place au sein de notre CA, et développer ou consolider un partenariat entre la Fondation Georgette-Lavallée et chaque commission scolaire.

En ce qui concerne le partenariat, deux membres du CA, Mme Micheline Lavallée et M. Rémi Beaudoin, ont rencontré en cours d'année les directions générales des cinq commissions scolaires du territoire desservi par la Fondation. L'objectif de ces rencontres : développer ou consolider les liens de partenariat entre la Fondation et ces commissions scolaires. Pour la majorité, la Direction générale est favorable :

- à inviter les services administratifs et les écoles à être actifs dans la Fondation;
- à ce que chaque école/service réalise annuellement une activité de financement au profit de la fondation;
- à désigner en alternance un cadre au CA de la Fondation (mandat de deux ans);
- à encourager le bénévolat du personnel et des élèves (vente de billets de loterie, activités spécifiques);
- à une rencontre annuelle en début d'année avec les directions des écoles et des services.
- à fournir la liste de certains de ses fournisseurs à la Fondation, pour usage modéré.
- à une participation de la Commission scolaire à la révision des volets d'aide financière par la délégation d'une personne sur un comité de travail.

L'accueil a été des plus chaleureux et tous ont témoigné d'une grande appréciation quant à la présence de la Fondation dans leur réseau scolaire. La Fondation est très satisfaite de ces rencontres et remercie les Directions générales des Commissions scolaires pour leur appui.

- **Révision de l'étendue du territoire desservi par la fondation.** Le Comité-conseil du plan stratégique nous a interpellés sur l'étendue actuelle du territoire de la Fondation. Avons-nous les ressources humaines et financières pour répondre aux besoins des enfants d'un aussi grand territoire? Convient-il à nos possibilités d'intervention?

Nous constatons que les activités de financement privilégiées jusqu'à maintenant ne donnent plus les résultats escomptés. Nous savons par expérience qu'il nous est impossible financièrement de s'offrir les services d'un directeur général rémunéré et qu'en conséquence, ce service doit désormais être assuré par un bénévole. Le Conseil d'administration estime que les demandes d'aide financière doivent s'inscrire dans le cadre d'un territoire plus conforme à la capacité d'intervention de la Fondation.

Il apparaît nécessaire et légitime que tous les efforts soient déployés pour que la Fondation, qui a pris son envol dans la région de la Capitale, maintienne son aide aux enfants démunis de ce territoire. Aussi, c'est à regret que le Conseil d'administration a pris la décision d'informer la Commission scolaire des Navigateurs qu'elle devait mettre un terme aux demandes d'aide financière en provenance de son territoire et ce, à compter du 30 juin 2010.

- **Révision des volets d'aide financière aux enfants démunis.** L'aide financière accordée par la Fondation se présente sous huit grands volets : santé et bien-être, formation, fourniture et matériel scolaire, services de garde / de transport, services spécialisés, activités culturelles, bourses d'études et activités hors période scolaire. Le CA a mis en place un comité de révision des volets d'aide financière aux enfants démunis. Le mandat du comité : redéfinir l'aide à apporter à l'élève démuné lorsqu'il est à l'école, pour la totalité de sa vie scolaire et la prévention du décrochage. Sous la présidence de M. Raymond Gilbert, le comité est formé de Mmes Claudette Jobidon, Michelle Fitzback, Michelle Groulx, Ginette Paquet et M. Jean-Guy Gobeil. Un merci reconnaissant à ces bénévoles qui ont accepté de mettre leur compétence et leur expertise au service de la Fondation.

LE BÉNÉVOLAT

La survie et le développement de tout organisme de bienfaisance passent d'abord par la volonté et l'énergie déployées par ses membres et bénévoles. La Fondation Georgette-Lavallée n'y fait pas exception, loin de là! Il est remarquable de constater qu'après plus de vingt ans d'existence, la Fondation et les élèves démunis peuvent encore compter sur le dévouement de ses bénévoles fondateurs!

À chaque année, certains bénévoles acceptent d'être porteurs de grands dossiers. Voici ceux qui ont conduit ces dossiers en 2009-2010 :

NOS RESPONSABLES
DE DOSSIERS

	Administration	Aide financière	Brunch	Cocktail-bénéfice	Comptoir de ventes	Courrier des jeunes	Dons In Memoriam	Fête du Merci	Gestion des dons	Foire aux aubaines	Graphisme	Image de la FGL	Lithographies	Loterie
Denise Bertrand			✓											
Monique Dion													✓	
Jean-Paul Havard							✓				✓			
Claudette Jobidon		✓												
Micheline Lavallée	✓													
Jacques Maheux								✓						
Roxane Niquet												✓		
Jacqueline Pageau										✓				✓
Françoise Potvin						✓								
Louissette Roberge-Havard					✓		✓							
Peter Sgobba				✓										
Monique Villeneuve									✓					

L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FONDATION

L'Ordre du Mérite de la Fondation Georgette-Lavallée vise à honorer des personnalités marquantes de la Fondation, depuis son origine jusqu'à aujourd'hui. Leur soutien indéfectible et constant durant de nombreuses années ont grandement contribué au bien-être des enfants démunis.

Toutes nos félicitations à nos médaillé(e)s de l'année

Rémi Beaudoin
Pauline Cantin
Monique Dion

Ginette Drolet
Claire Gaulin
Sylvie O'dess

Yves Pelletier
Jacqueline Strasbourg
Monique Villeneuve

COMMENT DEVENIR BÉNÉVOLE

La porte est grande ouverte aux nouveaux bénévoles. Un formulaire en ligne sur le site Web de la Fondation permet d'ailleurs d'exprimer le type d'implication recherchée. Il est également possible d'appeler au secrétariat de la Fondation afin d'explorer les différentes avenues d'engagement possible.

LE COURRIER DES JEUNES

La Fondation a continué d'offrir son service d'écoute aux élèves de 4^e à 6^e années par l'entremise du Courrier des jeunes.

Nos 40 bénévoles ont répondu avec chaleur et générosité aux missives reçues toujours dans le respect des buts et objectifs du Courrier qui sont de : diminuer la solitude chez les jeunes, favoriser la bonne communication entre le jeune et ses parents, entre le jeune et ses pairs et, par là, diminuer la violence tant physique que verbale.

Cette année, trois écoles se sont ajoutées au groupe déjà en place soit, les écoles Anne-Hébert, St-Fidèle et Ste-Odile de la Commission scolaire de la Capitale. Au cours des derniers mois, huit personnes intéressées au projet ont suivi les douze heures obligatoires en relation d'aide pour répondre au Courrier de la prochaine saison dans le but de remplacer d'éventuels départs chez nos répondantes et répondants.

Nous comptons toujours avec bonheur sur notre équipe de professionnels (8) pour superviser nos bénévoles dans leurs réponses aux jeunes. Nos fidèles facteurs (6) sont toujours au poste ainsi que les membres chargés à l'inscription du courrier et du lien avec les répondants.

Nous ne comptons pas ajouter d'écoles pour l'an prochain. Un effort supplémentaire sera fait avec le personnel des écoles actuelles pour rejoindre davantage les jeunes susceptibles d'avoir besoin de nos services.

Répartition du courrier

ÉCOLES	SEXE		TOTAL	RÉPARTITION		
	G	F		COTE 1	COTE 2	COTE 3
<i>Commission scolaire de la Capitale</i>						
Anne-Hébert	1	11	12	8	3	1
Chanoine-Côté	2	8	10	2	5	3
De l'Apprentissage	17	66	83	74	5	4
De la Mosaïque	7	37	44	38	6	0
De la Grande-Hermine	12	25	37	34	2	1
Dominique-Savio	5	83	88	69	16	3
Du Buisson	0	9	9	8	1	0
Jeunes-du-Monde	0	30	30	23	7	0
Marguerite-Bourgeois	22	76	98	94	2	2
Notre-Dame-du-Canada	0	9	9	8	1	0
St-Albert-le-Grand	0	5	5	4	1	0
St-Fidèle	13	65	78	68	8	2
Ste-Odile	1	30	31	23	7	1
St-Roch	2	16	18	14	3	1
TOTAL	82	470	552	467	67	18
<i>Com. scolaire des Premières-Seigneuries</i>						
Du Boisé	1	10	11	8	3	0
Marie-Renouard	17	28	45	37	5	3
TOTAL	18	38	56	45	8	3
GRAND TOTAL	100	508	608	512	75	21
POURCENTAGE	16,4%	83,6%	100%	84,2%	12,3%	3,5%

Cote 1 : toute lettre qui fait référence à des problèmes considérés comme légers

Cote 2 : toute lettre qui fait référence à des problèmes considérés comme modérés

Cote 3 : toute lettre qui soulève des situations de protection

RÉPARTITION DE L'AIDE FINANCIÈRE

AIDE FINANCIÈRE PAR RUBRIQUE

1- Santé - bien-être		5- Services spécialisés	
Lunettes	11 186 \$	Dentiste	230 \$
Repas	8 849 \$	Ergothérapie	3 680 \$
Vêtements	6 953 \$	Orthodontie	3 700 \$
Soins médicaux	808 \$	Orthophonie	1 865 \$
Total	27 796 \$	Psychologie	400 \$
2- Formation		Orthopédagogie	2 816 \$
Sorties éducatives	940 \$	Ophtalmologie	75 \$
Ateliers devoirs et leçons	2 905 \$	Total	12 766 \$
Parascolaire	625 \$	6- Activités culturelles	
Total	4 470 \$	Total	1 267 \$
3- Fourniture et matériel scolaire		7- Bourses d'études - sports et musique	
Total	10 449 \$	Total	5 210 \$
4- Frais de garde ou de transport		8- Activités hors période scolaire	
Service de garde	32 460 \$	Total	1 413 \$
Transport scolaire	1 971 \$	Grand total	
Total	34 431 \$	97 802 \$	

AIDE FINANCIÈRE PAR COMMISSION SCOLAIRE

Commission scolaire	Aide financière*	Nombre d'enfants
de la Capitale	52 553 \$	748
des Découvreurs	7 617 \$	26
des Navigateurs	17 049 \$	65
des Premières-Seigneuries	20 478 \$	161
Québec Central	105 \$	3

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE EN 22 ANS

1 642 126 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

	2009-2010	2008-2009
PRODUITS		
Cartes de membres	330 \$	320 \$
Dons -Corporations	13 400 \$	-
- Individus	41 148 \$	40 885 \$
- Organismes	22 933 \$	41 491 \$
- In Memoriam	5 252 \$	5 130 \$
- Legs	2 000 \$	15 000 \$
Foire aux aubaines	16 915 \$	15 412 \$
Loterie	15 700 \$	19 334 \$
Concert	3 629 \$	35 489 \$
Lithographies, cartes	8 380 \$	1 887 \$
Comptoir cadeaux	14 235 \$	11 051 \$
Activités de tiers et partenariat	9 890 \$	5 480 \$
Intérêts et ristournes	8 379 \$	5 286 \$
Autres revenus	2 653 \$	100 \$
TOTAL DES PRODUITS	<u>164 844 \$</u>	<u>196 865 \$</u>
CHARGES		
DÉPENSES ADMINISTRATIVES		
Impression	2 264 \$	3 356 \$
Fournitures de bureau	1 220 \$	1 894 \$
Frais de poste	1 676 \$	1 154 \$
Téléphone - Web	218 \$	1 478 \$
Local	25 \$	160 \$
Amortissement	649 \$	886 \$
Frais bancaires	1 134 \$	286 \$
Assurances	537 \$	1 278 \$
Équipement de bureau et informatique	475 \$	2 523 \$
Gestion-administration	647 \$	1 324 \$
Représentation, formation	1 283 \$	566 \$
Fête de la reconnaissance	2 054 \$	1 917 \$
Publicité	42 \$	101 \$
Salaires et avantages sociaux	39 540 \$	51 560 \$
Total administration	<u>51 764 \$</u>	<u>68 484 \$</u>
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Courrier des jeunes	1 433 \$	999 \$
Fonds de dotation	5 000 \$	-
Foire aux aubaines	5 480 \$	5 317 \$
Loterie	2 714 \$	2 374 \$
Comptoir cadeaux	3 742 \$	1 541 \$
Lithographies, cartes	10 779 \$	158 \$
Activités diverses	2 038 \$	1 088 \$
Livres de recettes	97 \$	1 314 \$
Concert	970 \$	27 193 \$
Total exploitation	<u>32 253 \$</u>	<u>39 984 \$</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>84 017 \$</u>	<u>108 467 \$</u>
Excédent des produits avant l'aide financière	80 827 \$	88 398 \$
Aide financière versée ou à verser	97 802 \$	135 297 \$
Excédent des produits (charges)	<u>(16 975 \$)</u>	<u>(46 899 \$)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

BILAN

au 31 mars 2010

ACTIF	2009-2010	2008-2009
Encaisse	60 502 \$	16 413 \$
Placements	100 000 \$	150 000 \$
Intérêts à recevoir	2 144 \$	-862 \$
Compte à recevoir	10 \$	2 522 \$
TPS - TVQ à recevoir	1 430 \$	2 686 \$
Frais payés d'avance	60 \$	1 435 \$
Inventaire	1 783 \$	9 553 \$
	165 929 \$	181 747 \$
Immobilisations	2 334 \$	2 983 \$
	168 262 \$	184 730 \$
PASSIF		
Comptes à payer	511 \$	55 \$
Aide financière à payer	600 \$	1 275 \$
Frais courus à payer	3 130 \$	350 \$
CSST payé d'avance	(93) \$	670 \$
Vacances à payer	214 \$	1 505 \$
	4 362 \$	3 855 \$
AVOIR		
Fonds d'administration générale	180 875 \$	227 775 \$
Surplus ou (déficit) de la période	(16 975 \$)	(46 900 \$)
	163 900 \$	180 875 \$
	168 262 \$	184 730 \$

Notes complémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Fondation Georgette-Lavallée est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est de faciliter l'intégration des enfants démunis en milieu scolaire. Elle collabore également à tout projet ayant comme objectif l'ouverture d'esprit et de cœur de ces enfants, au monde qui les entoure. Elle œuvre auprès des enfants des écoles primaires des commissions scolaires suivantes : de la Capitale, des Premières-Seigneuries, des Découvreurs et une partie de la commission scolaire des Navigateurs et du Central Quebec School Board.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds : la Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports dans les fonds affectés. Le fonds d'administration générale rend compte des activités principales de la Fondation. Ce fonds représente les ressources non affectées de la Fondation.

Inventaire : évalué au prix coûtant.

Amortissement : l'amortissement de l'équipement de bureau et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20% et 30% respectivement.

Pruneault. Truchon



COMPTABLES AGRÉÉS

1534, CôteGignac
Sillery (Québec)
G1T2M7

Tél.: (418) 651-9500
Télec.: (418) 651-4900
pruneau@total.net

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN


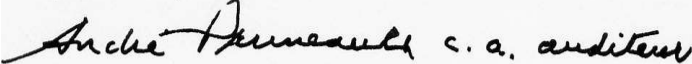
Aux membres du conseil d'administration de la Fondation Georgette-Lavallée

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la Fondation Georgette-Lavallée au 31 mars 2010 ainsi que de l'état des résultats et l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la Fondation.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateurs sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.


Comptables agréés

André Pruneault c.a. auditeur

Québec, le 2 mai 2010

POUR LA SUITE...

GESTION ET DIRECTION GÉNÉRALE

En 2010-2011, la Fondation poursuivra la réalisation de son plan stratégique amorcé en cours d'année. Son objectif est toujours « D'AIDER ENCORE PLUS ET MIEUX. »

En s'inspirant des recommandations du comité de travail sur la refonte de l'image de la Fondation, nous pourrons à l'aide d'un nouveau logo, refaire le site Web, le dépliant promotionnel et toute la documentation nécessaire pour bien se faire connaître dans les médias, la communauté et auprès de nouveaux partenaires.

À la suite des recommandations du Comité de révision des volets d'aide financière, nous ferons connaître aux directions des écoles primaires et aux organismes concernés les nouveaux volets d'aide retenus par la Fondation pour la prochaine année.

Nous poursuivons bien sûr notre partenariat sur le territoire de la grande région de Québec avec les commissions scolaires de la Capitale, des Découvreurs, des Premières-Seigneuries et Central Québec. De même, nous continuerons nos démarches afin d'intéresser le monde corporatif à s'associer à notre mission auprès des enfants démunis en milieu scolaire.

BÉNÉVOLAT

Confrontée au vieillissement de ses bénévoles, la Fondation devra se donner un plan de recrutement de nouveaux bénévoles, tout en veillant à ce que la relève soit formée et motivée à reprendre le flambeau. Il faut inviter les plus jeunes à rejoindre les rangs de notre grande famille!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION

PRINTEMPS 2010		
ACTIVITÉS DES PARTENAIRES DE LA FONDATION		
21 avril 1 ^{er} Cocktail-bénéfice et encan silencieux Turf Pub Grill		3 mai au 4 juin Défi capital vers l'Everest Commission scolaire de la Capitale
AUTOMNE 2010		
25 août Campagne postale de financement	14 novembre Dîner-Spaghetti au Patro Roc-Amadour	5 décembre Concert du Chœur des Hivers
HIVER & PRINTEMPS 2011		
février - mars Grande Loterie – vente de billets	31 mars Tirage de la Grande Loterie Fête des bénévoles	avril 2 ^e Cocktail-bénéfice et encan silencieux
ACTIVITÉS EN CONTINU		
Le Courrier des jeunes	Comptoir de vente : bijoux, écharpes, bourses, etc.	Dons <i>In Memoriam</i> à la perte d'un être cher

Au nom des enfants, Merci du fond du cœur!